

OBSERVATION M13

Sujet : [INTERNET] Enquête publique modification des périmètres du SPR et des PDA de Perros-Guirec

Date : Fri, 20 May 2022 14:51:26 +0200

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

A l'attention de la Commissaire enquêtrice :

Bonjour Madame,

Veillez trouver ci-dessous quelques éléments concernant le périmètre du SPR et les enjeux de biodiversité associés :

Le projet de réduction du périmètre du SPR ne semble pas cohérent et pertinent au regard des enjeux environnementaux que connaît le territoire de la Côte de Granit rose. Les protections actuelles sont loin d'être suffisantes et n'empêchent pas l'érosion de la biodiversité du territoire. Tant de talus, de haies, zones humides et bien d'autres éléments paysagers détruits alors qu'ils étaient essentiels à la fonctionnalité écologique des écosystèmes à l'échelle locale. Toute protection, quelle que soit son efficacité, reste indispensable et le périmètre du SPR ne devrait pas être modifié. Le périmètre actuel devrait être conservé (voire augmenté) et les actions de préservation qui en découlent devraient être améliorées.

Et au-delà du fait que ce projet de réduction ne soit pas pertinent, il ne prend également pas suffisamment en compte la protection de la biodiversité de façon générale. Aujourd'hui, se cantonner à quelques zones « un peu plus protégées que les autres » n'est pas suffisant. Il faut également faire en sorte, d'une manière générale, que le territoire permette à l'ensemble des espèces présentes de se déplacer et de s'épanouir pour que celles-ci puissent accomplir leur cycle de vie (alimentation, reproduction etc.). Le maintien et la mise en place de continuités écologiques fonctionnelles ne sont pas suffisamment mis en avant.

Actuellement, il est parfois quasi-impossible pour les espèces d'amphibiens, reptiles ou certains invertébrés de se déplacer correctement sur le territoire ; les milieux sont très fragmentés. Cela représente une réelle problématique étant donné que de nombreuses espèces protégées, vulnérables voire menacées sont présentes sur le territoire. La Côte de granit rose, c'est plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux, une dizaine d'espèces de reptiles et amphibiens, plusieurs milliers d'espèces d'insectes, plusieurs centaines d'espèces végétales. Et il reste d'ailleurs beaucoup de connaissances à développer sur le territoire. Seulement les secteurs Natura 2000 sont réellement suivis de façon plus ou moins régulière.

La préservation d'habitats variés (la diversité est primordiale : prairies, landes, bois, zones humides) sur l'ensemble du territoire (en plus des sites considérés comme « remarquables ») et le renforcement des trames vertes et bleues sont indispensables et passent par une urbanisation et une artificialisation des milieux encadrées, suivies et réfléchies. De plus en plus d'espaces naturels littoraux sont isolés les uns des autres et cela limite considérablement le déplacement des espèces à faible capacité de dispersion (tels que les amphibiens, les reptiles ou certains invertébrés) (Ramade, 2020). La taille, le quantité et la qualité des habitats naturels, semi-naturels et agricoles diminuent considérablement. La disparition de ces habitats (une

simple haie, une petite prairie, un fourré, un petit boisement, un talus etc.) peut entraîner la disparition de certaines espèces sur le territoire parce les individus au sein de ces espèces ne sont finalement plus capables de se retrouver pour se reproduire (Bourgeois, 2016). On parle en écologie scientifique de probabilité d'extinction locale.

Il est aussi indispensable de s'intéresser aux notions de connectivité et de circuiterie. La connectivité, en écologie du paysage, correspond à la quantité de corridors qui relient les habitats naturels, semi-naturels et agricoles puis la circuiterie du réseau écologique, à la quantité de boucles ou routes alternatives présentes. Ces deux notions décrivent le niveau de complexité d'un réseau et fournit un indice global de l'efficacité des liaisons pour le mouvement des espèces (Forman & Godron, 1986). La présence de multiples « routes » est nécessaire pour que les équilibres écologiques soient présents sur un territoire.

Ces notions de connectivité et circuiterie sont essentielles pour assurer ce l'on appelle un brassage génétique parmi les individus. La fragmentation des habitats crée de petites populations isolées les unes des autres où la diversité génétique est réduite (parfois nulle). Cette homogénéité génétique peut entraîner des conséquences désastreuses. Lorsqu'une population possède une faible diversité génétique, sa capacité d'adaptation est faible. Chaque nouvelle génération est moins robuste et moins fertile que la précédente. Puis peu à peu, les populations isolées s'éteignent complètement et c'est l'espèce entière qui disparaît à l'échelle du territoire. Il est essentiel que les différentes espèces conservent leur capacité d'adaptation face aux changements multiples que les milieux naturels et agricoles subissent à cause des perturbations tellement diverses que l'être humain impose (Raven, 2020).

Pour rappel, la destruction des habitats naturels et la fragmentation du paysage font partie des causes principales de l'érosion de la biodiversité (Nature France, 2022). Par ailleurs, en Bretagne, il est estimé qu'1/4 des espèces sont menacées - 21% des espèces sont menacées de disparition et 9% sont quasi-menacées (sur 1624 espèces évaluées). Au total, 44% sont en état de conservation défavorable (chiffres de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne).

Il est nécessaire de protéger le maximum d'espèces et d'écosystèmes possible. A savoir que la protection des espèces passe par la protection de leurs espaces de vie. Il est essentiel de donner à ces espèces la capacité de s'adapter aux dérèglements climatiques brutaux induits par les activités anthropiques en leur offrant des espaces vitaux suffisants adaptés à leurs besoins et de permettre aux écosystèmes de conserver leur fonctionnalité et d'être résilients. Toutes les espèces doivent être considérées, à la fois les espèces remarquables (espèces menacées et qui se font rares sur le territoire) mais également la biodiversité dite ordinaire qui correspond aux espèces plus communes mais qui subit aussi toutes sortes de pressions anthropiques.

La préservation de la biodiversité est un des enjeux prioritaires aujourd'hui. Nous faisons partie de cette dernière et dépendons complètement de la bonne santé des écosystèmes dans lesquels nous évoluons (alimentation, eau potable, régulation du climat, santé etc.). La cohabitation avec le Vivant est cruciale à l'échelle des territoires.

Merci d'avance pour la considération que vous porterez à ces arguments,

Bien cordialement